

## Corporate Bonds Euro ETF

Fiche mensuelle | Return Date: 30/04/2024

### Données clés (à compléter)

Nom du fonds	Corporate Bonds Euro ETF
ISIN	BE6342626874
Date de constitution	11/04/2023
Devise de référence	Euro
Valeur unitaire	103.79
Catégorie globale	Europe Fixed Income

### Données clés du fonds sous-jacent

Nom du fonds	Amundi Euro Corporate SRI - DR (C)
Date de constitution	11/11/2016
ISIN	LU1437018168
Devise de référence	Euro
Gestionnaire	Amundi Luxembourg S.A.
Région d'investissement	Global
Morningstar Rating	★★★
classification SFDR	Article 8
Volatilité	6.2

La volatilité a été calculée sur une période de 5 ans.

### Indicateur de risque et de rendement



L'indicateur de risque et de rendement est calculé selon la méthodologie PRIIPS, en fonction des fluctuations de valeur enregistrées au cours des cinq dernières années (ou en fonction des données du fonds sous-jacent si le fonds existe depuis moins de cinq ans).

Autres risques qui ne sont pas suffisamment représentés dans l'indicateur de risque et de rendement :

- Le risque de change provient du fait que les placements du fonds sous-jacent peuvent être exécutés tant en euros qu'en devises étrangères.
- La valeur des placements en obligations réalisés par le fonds (sous-jacent) peut connaître des variations inverses aux variations des taux d'intérêt.

Vous trouverez un récapitulatif complet des risques dans le prospectus du fonds sous-jacent.

### Politique de placement

Corporate Bonds Euro ETF est un fonds de placement de Vivium (fonds de fonds) proposé dans le cadre d'une assurance de groupe de la branche 23, cash balance ou prestation définie.

Le fonds tend vers une croissance modérée du patrimoine à moyen et à long terme, par des placements dans des OPC, et vise également une répartition des actifs (sous-jacents) principalement en obligations d'entreprises à taux fixe, libellées en euro.

Pour l'instant, ce fonds investit dans un seul fonds sous-jacent, c'est-à-dire Amundi Euro Corporate SRI - DR (C). Ce fonds est géré passivement et a pour objectif de répliquer au plus près la performance de l'indice Bloomberg MSCI Euro Corporate ESG Sustainability SRI Index.

### Rendement en % par année civile (\*)

YTD	2023	2022	2021	2020	2019
-1.16	6.85	-14.72	-2.27	1.34	4.69

### Rendement en % (\*)

YTD	1 jaar	3 jaar	5 jaar
-1.16	4.38	-3.80	-2.00

### VNI (\*)



Les performances chiffrées de rendement et le graphique de la VNI tiennent compte des frais de gestion et d'autres frais du fonds de placement, mais pas des indemnités d'entrée et de sortie, ni des taxes de l'assurance de groupe.

Les performances et le graphique de la VNI sont basés sur des résultats obtenus antérieurement, et n'offrent aucune garantie pour l'avenir.

(\*) Pour la période jusqu'à 11/04/2023 il s'agit d'une simulation sur base des rendements passés obtenus par le fonds sous-jacent et les frais de gestion du fond de placement.

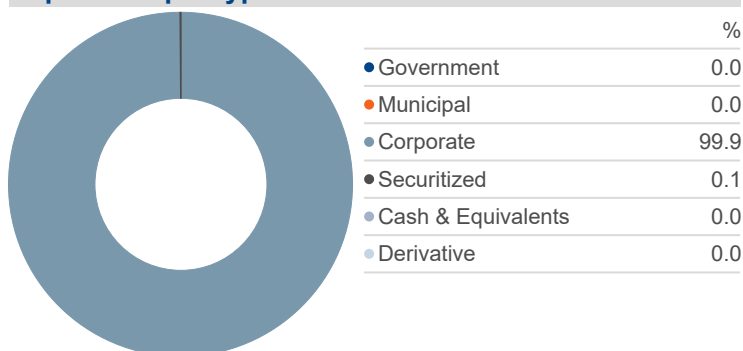
## Corporate Bonds Euro ETF

Fiche mensuelle | Return Date: 30/04/2024

### Composition du fonds

Ce fonds investit dans un ou plusieurs OPC sous-jacents. L'allocation d'actifs de ces OPC est présentée pour chaque catégorie d'actifs.

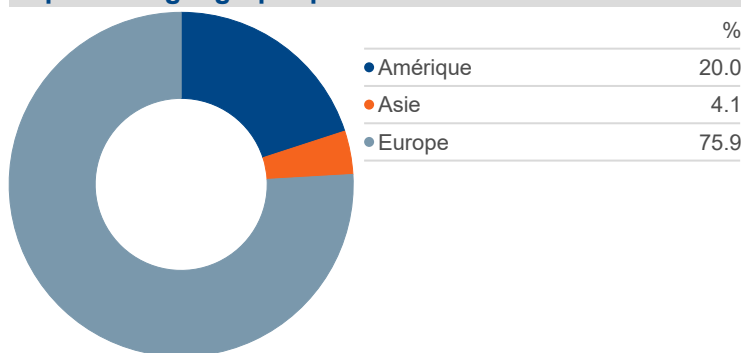
#### Répartition par type d'actif



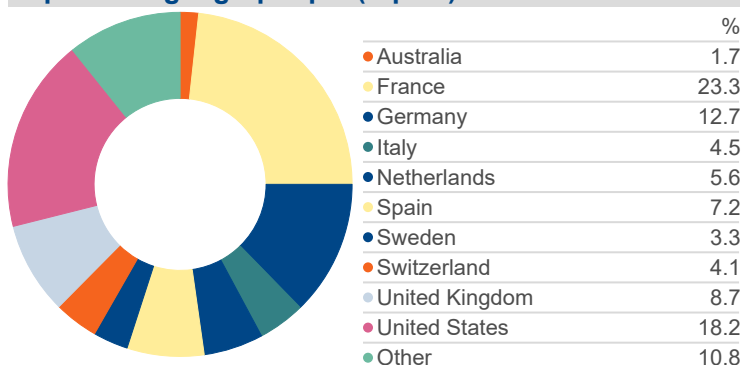
#### Maturity breakdown

Maturity	%
1-7d	0.0%
8-30d	0.0%
31-90d	0.0%
91-182d	0.0%
183-364d	1.2%
1-3Y	27.1%
3-5Y	26.0%
5-7Y	18.7%
7-10Y	18.1%
10-15Y	4.9%
15-20Y	2.0%
20-30Y	1.8%
30+Y	0.2%

#### Répartition géographique



#### Répartition géographique (top 10)



### Informations importantes

Le risque financier des fonds de placement est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Vivium ne garantit aucune obligation de résultat en termes de rendement. La présente fiche est purement informative et ne fait pas partie du contrat d'assurance. Vivium intervient en qualité de distributeur du fonds de placement de l'assureur, ne dispense aucun conseil de placement et n'émet aucune offre d'achat ou de vente.

Pour de plus amples informations relatives au fonds de placement, nous vous renvoyons au règlement de gestion disponible gratuitement sur simple demande auprès de Vivium.

Pour toute réclamation, veuillez vous adresser:

- en premier lieu : au service Gestion des plaintes de Vivium, rue Royale 151, 1210 Bruxelles, tél. : 02/250.90.60, e-mail : [plainte@vivium.be](mailto:plainte@vivium.be) ;
- en deuxième instance, à l'Ombudsman des Assurances, square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, [www.ombudsman-insurance.be](http://www.ombudsman-insurance.be).

Cette possibilité n'exclut pas celle d'entamer une procédure judiciaire.

### Glossaire

**OPC** : les organismes de placements collectifs, en abrégé OPC, comprennent : les sociétés d'investissement à capital variable (SICAV), les fonds communs de placement et les sociétés d'investissement à capital fixe (SICAF).

**Volatilité** : la notion de volatilité désigne l'ampleur des variations du cours du fonds de placement. Une volatilité élevée signifie que la probabilité que le cours du fonds de placement augmente ou baisse sensiblement pendant une période relativement courte est plutôt élevée. La volatilité est déterminée au moyen de l'écart-type.

Morningstar calcule l'écart-type à l'aide des returns mensuels des cinq dernières années, ou depuis le lancement du fonds. L'écart-type est déterminé en appliquant la formule standard de calcul de l'écart-type ramenée à une période d'un an. Dans ce cas, cette formule mesure la répartition des rendements par rapport au rendement moyen. Si le rendement moyen est de 5% et l'écart-type de 10%, le rendement se situera entre -15% et 25% (plus et moins deux écarts-types) dans 95% des cas.

**Rendement YTD** : le rendement YTD (= year-to-date) correspond au rendement du fonds depuis le début de l'année en cours.

**Intégration de critères de durabilité dans le processus d'investissement**

Le fonds sous-jacent est classé en tant que Fonds Article 8 en vertu de la Loi SFDR; le fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales.

Le fonds sous-jacent a pour objectif de répliquer au plus près la performance de l'indice Bloomberg Barclays MSCI Euro Corporate ESG Sustainability SRI. Cet indice obligataire représentatif des obligations d'entreprises à taux fixe de qualité investment grade libellées en euro applique des critères sectoriels et ESG supplémentaires pour la sélection de titres.

**Morningstar Sustainability score**

Sustainability Rating



Corporate Sustainability Contribution

Sovereign Sustainability Contribution

100%

0%

Relative to Category

Sustainable Investment

Europe Fixed Income

Yes

Current Sustainability Scores based on 98% of corporate AUM and - of sovereign AUM. Sustainability Score and Rating as of 29/02/2024. Portfolio as of 29/02/2024. Sustainability provides issuer-level ESG Risk analysis used in the calculation of Morningstar's Sustainability Scores. Sustainable Investment mandate information is derived from the fund prospectus.

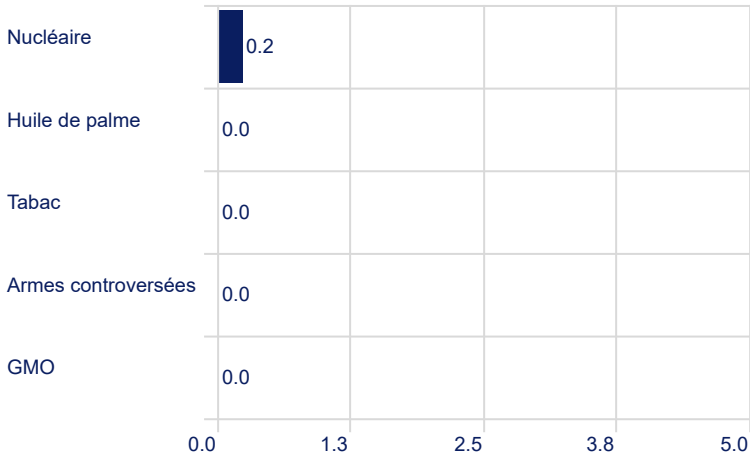
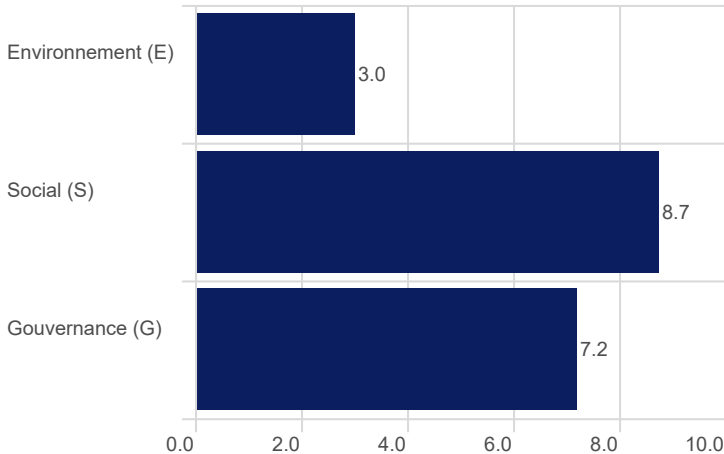
**Score de risque de durabilité**

Portfolio Date: 29/02/2024 Global Category: Europe Fixed Income


**Score de risque de durabilité - explication**

Un score inférieur indique un risque ESG plus faible ou, en d'autres termes, une exposition moindre aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance qui représentent un risque financier significatif:

- 0-10: risque négligeable
- 10-20: faible risque
- 20-30: risque moyen
- 30-40: risque élevé
- 40+: risque extrême

**Investissement controversés (%)**

**ESG score de risque**

**Investissements dans les énergies fossiles**

Morningstar Category: EAA Fund EUR Corporate Bond

Amundi Euro Corporate SRI - DR (C) : EAA Fund EUR Corporate Bond

**Historical Fuel Percentage of Covered Portfolio Involved**


Le pourcentage de l'actif du fonds impliqué dans les énergies fossiles. Les entreprises qui tirent au moins 5% des revenus totaux de l'extraction de charbon thermique, de la production de charbon thermique, de la production et de la production de pétrole et de gaz sont incluses. Les entreprises qui réalisent au moins 50% de leurs ventes de produits et services pétroliers et gaziers sont également incluses.

**ESG score de risque - explication**

Les scores de risque ESG mesurent le degré dans laquelle, la valeur économique d'une entreprise peut être mise en danger en raison de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le risque représente l'exposition à des risques non gérés, compte tenu de la gestion de ces risques par une entreprise.

Les scores de risque sont indiqués par un nombre compris entre 0 et 100, bien que la plupart des scores soient compris entre 0 et 25.